Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Société du parc industriel du centre du Québec

Rapport annuel 1987-1988

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par la
Société du parc industriel du centre du Québec

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08306-0
ISSN 0711-0022

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du parc industriel du centre du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie,

Pierre MacDonald

Québec, juin 1988

Monsieur Pierre MacDonald
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société du parc industriel du centre du Québec (art. 17), nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

La présidente du conseil d'administration,
Nicole D. Gélinas

Le directeur général,
Pierre Clouâtre

Bécancour, juin 1988

Table des matières

La Société du parc industriel du centre du Québec 9

Son mandat 9

Son fonctionnement 9

Ses installations 9

Le conseil d'administration 11

Le personnel de direction 11

Le rapport du conseil d'administration 13

Le rapport de la direction générale 15

La revue des activités 15

Activités industrielles 15

Travaux d'infrastructures 15

- Eau industrielle 15
- Hydrogénoduc 15
- Voie ferroviaire 15
- Facilités portuaires 15
- Système routier 15

L'application de la loi 84 15

Les perspectives 1988 16

Le rapport du vérificateur et les états financiers 17

La Société du parc industriel du centre du Québec

Son mandat

La Société du parc industriel du centre du Québec est un organisme du gouvernement du Québec créé en 1968 par une loi de l'Assemblée nationale. L'article 2 décrit son mandat principal : favoriser l'essor économique du centre du Québec en aménageant une partie du territoire de la Ville de Bécancour afin d'y établir un parc industriel et de le pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.

La Société considère également de son devoir de gérer les activités du parc et de fournir aux entreprises déjà installées les services nécessaires à leur fonctionnement.

Concrètement, la Société favorise l'établissement de nouvelles entreprises permettant d'augmenter l'activité économique régionale par la création directe et indirecte de nouveaux emplois.

Son fonctionnement

Pour faire face aux impératifs de son mandat et répondre aux besoins des entreprises susceptibles de s'implanter ou aux besoins de celles qui sont déjà en place, la Société assume les services suivants :

— ingénierie ;

— activités portuaires ;

— commercialisation.

Le service de l'ingénierie planifie les projets d'aménagement du parc industriel dont les réseaux d'aqueduc, d'eau industrielle, d'égouts et de rues, les installations portuaires, les entrepôts et autres bâtiments, et participe à leur réalisation. De plus, ce service assure l'exécution des travaux nécessaires à l'entretien, à l'exploitation et aux réparations des différentes installations de la Société.

Quant à la direction du port, son mandat consiste à planifier les divers services offerts aux navires qui accostent aux installations portuaires de la Société.

Finalement, par son service de commercialisation, la Société manifeste sa présence à la fois sur le plan régional et sur le plan international. De plus, ce service assume la responsabilité de la location et de la mise en marché des diverses propriétés.

Ses installations

La Société du parc industriel du centre du Québec a accès à plus de 4 000 hectares de terrain à des fins industrielles et commerciales. Elle est propriétaire d'environ 3 000 hectares.

Près de 50 % du territoire industriel se situe entre l'autoroute 30 et le fleuve Saint-Laurent. Cette section du parc possède déjà toutes les infrastructures de base nécessaires à l'implantation d'entreprises industrielles. Environ 630 hectares de terrain sont présentement occupés par de grandes entreprises.

Le conseil d'administration

(au 31 mars 1988)

Madame Nicole D. Gélinas
Présidente du conseil
Vice-présidente de Ateliers Aspasie
Saint-Barnabé-Nord

Monsieur Jean-Paul Savoie
Vice-président du conseil
Vice-président et directeur général
de Meubles Daveluyville
Daveluyville

Monsieur Michel Adam
Directeur
Caisse populaire Desjardins
Pierreville

Monsieur Bernard Demers
Maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Monsieur Maurice Lavallée
Administrateur
Pierreville

Monsieur Jean-Guy Paré
Coordonnateur des Collèges
Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Science
Trois-Rivières

Monsieur Jules Pinard
Président de Pinard et Lavergne, assurances
Bécancour

Le personnel de direction

Pierre Clouâtre
Directeur général

André Villeneuve
Secrétaire administratif

Jean-Guy Chouinard
Directeur des opérations portuaires

Serge Girard
Directeur de l'ingénierie

Danielle Hébert
Directrice des finances

Gilles Julien
Directeur du marketing

Siège social
1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec)
G0X 1B0

Téléphone: (819) 294-6656
Télécopieur: (819) 294-9028
Télex: 05-837279

Le rapport du conseil d'administration

Malgré quelques importants travaux de construction d'entreprises qui ont été faits en 1987-1988, la Société présente des résultats financiers qui démontrent une certaine stabilité dans ses activités.

Même si l'état des revenus et dépenses d'exploitation présente un excédent des revenus sur les dépenses de 1 million de dollars créé principalement par une augmentation de 11,35 % des revenus et une diminution de 11,6 % des dépenses, l'analyse indique que l'augmentation des revenus a été générée par les ventes de lots et que la diminution des dépenses dépend essentiellement de la récupération d'une mauvaise créance de l'année précédente.

La récente implantation de l'Aluminerie de Bécancour Inc. semble être à l'origine d'une importante motivation des investisseurs à considérer le Parc industriel et portuaire de Bécancour comme un choix logique pour l'implantation d'entreprises énergivores.

En conséquence, l'année qui se termine se présente davantage comme une année de planification qui permettra en 1988-1989 d'importants investissements en infrastructures de services de façon à desservir adéquatement nos investisseurs industriels et à favoriser du même coup l'essor économique du centre du Québec.

La présidente du conseil d'administration,
Nicole D. Gélinas

Le rapport de la direction générale

La revue des activités

Activités industrielles

L'année 1987-1988 a vu la finalisation des constructions de Oxychem Canada inc., propriété des entreprises françaises Air liquide (50 %) et Atochem (50 %), fabricant de peroxyde d'hydrogène, de même que de HydrogénAL, propriété de Air liquide (50 %) et d'Hydro-Québec (50 %), spécialisé dans la production d'hydrogène liquide.

Au 31 mars 1988, les investissements de la compagnie Norsk Hydro Canada Inc. avaient atteint environ 225 millions de dollars sur un investissement prévu de 500 millions. Cette usine produira des lingots et des billettes de magnésium. Sa capacité annuelle sera de 60 000 tonnes métriques et elle devrait être en pleine production à l'automne 1989.

Travaux d'infrastructures

Pendant cette même période, la Société a dû planifier plusieurs appoints dans ses services, d'abord pour répondre à des besoins prioritaires de la compagnie Norsk Hydro Canada Inc., et aussi, comme le nombre de grandes entreprises implantées dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour augmente graduellement, afin de consolider et de rendre fiables et sécuritaires les services offerts aux entreprises.

• Eau industrielle

Ainsi, la Société a planifié et commencé les travaux d'agrandissement de son usine de pompage d'eau industrielle de façon à faire passer sa capacité de pompage de 95 500 m^3 à 277 300 m^3 d'eau par jour. De plus, les infrastructures de base seront mises en place dans l'usine pour permettre de répondre à des besoins futurs d'eau industrielle pouvant atteindre 518 200 m^3 par jour. Ces travaux devraient être terminés à l'automne 1988. Simultanément, la planification du bouclage des réseaux d'eau industrielle a été exécutée en 1987-1988 et les travaux devraient être effectués au cours de l'année 1988.

• Hydrogénoduc

La Société a planifié l'implantation, sur une distance de 2,5 km, d'une conduite de gaz naturel doublée d'un hydrogénoduc permettant à HydrogénAL de desservir Norsk Hydro Canada Inc. en hydrogène liquide. Les travaux débuteront en août 1988.

• Voie ferroviaire

Compte tenu du fait que la compagnie Reynolds Aluminium inc. s'est jointe au consortium de l'Aluminerie de Bécancour Inc., avec une participation de 25,05 %, l'approvisionnement en matières premières pour l'aluminerie de Reynolds à Massena dans l'état de New York se fera à partir de Bécancour plutôt que du golfe du Mexique. En conséquence, la Société a planifié le doublage de l'antenne ferroviaire existante.

Durant cette même période, nous avons planifié la construction d'une antenne ferroviaire permettant de desservir Norsk Hydro Canada Inc.

Ces travaux seront terminés à l'automne 1988.

• Facilités portuaires

L'année qui se termine a permis de planifier plusieurs travaux qui se réaliseront dans la zone portuaire au cours de la prochaine année. Ainsi, le doublement de l'accès routier, l'enfouissement des services électriques, ainsi que la construction d'un bâtiment multifonctionnel, feront l'objet d'importants travaux en 1988.

De plus, la Société se portera acquéreur de certains équipements de déchargement de vrac, de façon à répondre adéquatement aux besoins des utilisateurs industriels, dont Norsk Hydro Canada Inc.

• Système routier

D'une part, la Société a planifié le prolongement de la rue Pierre-Thibault sur une distance approximative de 800 mètres et les travaux débuteront en septembre 1988.

D'autre part, dans le but d'améliorer la sécurité routière aux abords du Parc industriel, le ministère des Transports a entrepris des travaux de réaménagement de l'autoroute 30. Ainsi, des intersections avec feux de circulation et virages protégés seront aménagées au cours de l'été 1988.

L'application de la loi 84

La Société a procédé à l'application de la loi 84, la *Loi sur la protection des non-fumeurs*. Cette loi s'est avérée facile d'application et sa gestion n'a présenté aucun problème véritable. Tous les employés de la Société ont collaboré à sa mise en vigueur.

Les perspectives 1988

L'année qui vient permettra à Norsk Hydro Canada Inc. de continuer les travaux de construction de son usine de magnésium. Ces travaux devraient être terminés vers le début de l'été 1989, de façon à atteindre la pleine capacité de production en octobre 1989.

Récemment, HydrogénAL inc. achetait un terrain dans le but d'y construire une deuxième usine d'hydrogène qui devrait nécessiter un investissement d'environ 20 millions de dollars. Cette deuxième usine servira surtout à alimenter Norsk Hydro Canada Inc. en hydrogène liquide.

Au cours de la prochaine année, la Société du parc industriel du centre du Québec investira quelque 13 millions de dollars pour parfaire ses infrastructures industrielles et portuaires.

Le directeur général,
Pierre Clouâtre

Société du parc industriel du centre du Québec

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1988

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel du centre du Québec au 31 mars 1988 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après répercussion rétroactive de la comptabilisation de l'amortissement des immobilisations dont il est question à la note 3.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 10 juin 1988

Société du parc industriel du centre du Québec
(L.R.Q., chapitre S-15)

Bilan
Au 31 mars 1988
(en milliers de dollars)

	1988	1987 (note 3)
	$	$
Actif		
À court terme		
Encaisse	494 106	722 000
Débiteurs	937 885	654 104
Subvention à recevoir	—	69 727
Frais payés d'avance	191 637	63 131
Solde de prix de vente de lots	36 620	—
	1 660 248	1 508 962
Solde de prix de vente de lots	86 620	—
Lots à vendre	4 137 199	4 034 913
Immobilisations (note 4)	37 791 048	37 512 059
	43 675 115	**43 055 934**
Passif		
À court terme		
Emprunt bancaire	129 000	—
Créditeurs	8 707	2 001
Dépôts sur vente de lots	1 161 546	34 428
Estimations progressives et retenues sur contrats	1 088 357	74 573
	2 387 610	111 002
Dette à long terme (note 5)	50 000 000	52 442 930
Déficit	8 712 495	9 497 998
	43 675 115	**43 055 934**

Engagements et éventualités (notes 10 et 11)

Pour la société

Nicole D. Gélinas
Pierre Cloutâtre

Déficit de l'exercice terminé le 31 mars 1988

	1988	1987
	$	$
Avoir au début		
Solde déjà établi — avoir	6 332 304	4 268 365
Redressement		
Comptabilisation de l'amortissement des immobilisations (note 3)	15 830 302	13 978 234
Solde redressé — déficit	(9 497 998)	(9 709 869)
Excédent des revenus sur les dépenses	761 335	189 107
Acquisitions d'immobilisations assumées par le gouvernement du Québec	24 168	22 764
Déficit à la fin	**8 712 495**	**9 497 998**

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1988

	1988	1987
	$	(note 3) $
Revenus (note 6)	3 059 385	2 747 422
Dépenses d'opérations par secteur d'activités (note 7)		
Administration générale	641 552	1 031 721
Bâtisses	409 512	321 440
Installations portuaires	136 491	174 331
Matériel et équipement	112 199	110 518
Réseau d'aqueduc et d'égout	169 559	88 034
Réseau d'eau industrielle	328 365	286 460
Routes et rues	130 125	123 645
Terrains et parcs de stationnement	93 826	150 027
	2 021 629	2 286 176
Amortissement des immobilisations	1 955 560	1 852 068
	3 977 189	4 138 244
Excédent des dépenses sur les revenus d'opérations	**917 804**	**1 390 822**
Service de la dette et participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour (note 8)	5 012 463	5 351 062
Excédent des dépenses sur les revenus avant poste suivant	5 930 267	6 741 884
Dépenses assumées par le gouvernement du Québec (note 9)	6 691 602	6 930 991
Excédent des revenus sur les dépenses	**761 335**	**189 107**

Évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1988

	1988	1987 (note 3)
	$	$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	761 335	189 107
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissements des immobilisations	1 955 560	1 852 068
Perte sur aliénations d'immobilisations	—	11 582
Gain sur ventes de lots	(263 630)	(4 683)
	2 453 265	2 048 074
Encaissements sur ventes de lots	164 126	4 750
Acquisitions de lots à vendre	(126 022)	(50 684)
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	1 805 048	(554 224)
Fonds générés par les activités d'exploitation	4 296 417	1 447 916
Activités de financement		
Dette à long terme	15 000 000	51 400 000
Remboursement de la dette à long terme	(17 442 930)	(51 608 025)
Fonds absorbés par les activités de financement	(2 442 930)	(208 025)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(2 472 601)	(705 469)
Subvention du gouvernement du Québec	238 052	69 727
	(2 234 549)	(635 742)
Contribution du gouvernement du Québec aux acquisitions d'immobilisations	24 168	22 764
Produit d'aliénations d'immobilisations	—	475
Fonds absorbés par les activités d'investissement	(2 210 381)	(612 503)
Augmentation (diminution) des liquidités au cours de l'exercice	(356 894)	627 388
Liquidités au début	722 000	94 612
Liquidités à la fin	**365 106**	**722 000**

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse diminué de l'emprunt bancaire.

Notes complémentaires
31 mars 1988

1. Constitution et objet

La Société, constituée par la Loi sur la Société du parc industriel du centre du Québec, a pour principal objet de favoriser l'essor économique du centre du Québec en aménageant un parc industriel dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour et de le pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.

En vertu de sa loi constitutive, les sommes provenant des opérations de la Société doivent être affectées au paiement des taxes et au remboursement des emprunts et autres obligations de la Société ainsi que des avances faites par le gouvernement du Québec, et le solde est versé au Fonds consolidé du revenu.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Lots à vendre

Les lots à vendre sont présentés au coût. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts applicables à ces lots sont imputés aux opérations.

La vente d'un lot est comptabilisée à la date d'exécution de l'acte notarié s'y rapportant.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'origine moins les subventions du gouvernement du Québec s'y rapportant. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, à différents taux, en fonction de leur durée d'utilisation.

Dépenses non présentées à l'état des revenus et dépenses

Le coût des avantages sociaux incluant la contribution de l'employeur aux régimes de retraite gouvernementaux ainsi que le coût de certains services de soutien sont assumés par divers ministères et organismes du gouvernement et ne sont pas présentés à l'état des revenus et dépenses.

3. Modification d'une convention comptable

À compter du présent exercice, les immobilisations sont maintenant amorties. Cette modification de convention comptable appliquée rétroactivement a eu pour effet de diminuer les postes suivants des états financiers :

	1988	1987
	$	$
Immobilisations	17 778 192	15 830 302
Avoir	17 778 192	15 830 302
Excédent des revenus sur les dépenses	1 955 560	1 852 068

Les chiffres comparatifs de 1987 ont été redressés pour donner effet à cette modification.

4. Immobilisations

	1988			1987
	Coût*	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Terrains	68 798	—	68 798	40 131
Bâtisses	4 430 736	1 542 746	2 887 990	3 006 855
Aqueduc et égout	4 907 890	2 411 127	2 496 763	2 606 644
Routes et rues	5 442 390	3 380 963	2 061 427	1 958 992
Aires d'entreposage et stationnement	262 307	120 788	141 519	154 130
Installations portuaires	34 537 260	8 313 527	26 223 733	27 254 203
Usine et réseau d'eau industrielle	4 841 146	1 596 173	3 244 973	1 902 064
Réseau ferroviaire	338 787	80 027	258 760	266 954
Ameublement et agencement	53 826	20 426	33 400	37 059
Mobilier de bureau	133 576	75 893	57 683	53 578
Équipement et outillage	63 366	49 392	13 974	19 926
Machinerie industrielle	287 617	44 728	242 889	137 972
Matériel roulant	199 541	142 402	57 139	73 551
Gazoduc	2 000	—	2 000	—
	55 569 240	**17 778 192**	**37 791 048**	**37 512 059**

* Coût d'origine moins subventions du gouvernement du Québec s'y rapportant.

5. Dette à long terme

	1988	1987
	$	$
Billets à terme, Industrial Bank of Japan, The Yasuka Fire and Marine Insurance Co. Ltd., The Nissan Fire and Marine Insurance Co. Ltd., garantis par le gouvernement du Québec, 9,57 %, remboursements semi-annuels des intérêts, aucun versement en capital, échéant en 1993	35 000 000	35 000 000
Billet à terme	—	16 400 000
Acceptation bancaire, taux de 8,8 %*	15 000 000	—
	50 000 000	51 400 000
Avances du gouvernement du Québec	—	1 042 930
	50 000 000	**52 442 930**

* Cette acceptation bancaire est considérée à long terme compte tenu qu'elle sera substituée par un emprunt à long terme.

6. Revenus

	1988	1987
	$	$
Vente de lots		
Vente de lots	287 366	4 750
Coût des lots vendus	23 736	67
	263 630	4 683
Autres revenus		
Loyers — édifices	289 159	574 810
Loyers — terrains	468 352	325 662
Droits portuaires	1 268 716	1 193 337
Eau industrielle	412 469	339 970
Eau potable	150 766	123 159
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	48 340	29 901
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	143 563	133 547
Divers	14 390	22 353
	2 795 755	2 742 739
	3 059 385	**2 747 422**

7. Dépenses d'opérations par catégorie

	1988	1987
	$	$
Traitements, salaires et allocations	744 332	723 654
Fournitures et approvisionnement	488 658	410 906
Entretien et réparations	401 641	301 605
Taxes foncières	271 018	277 824
Services professionnels	220 281	230 998
Mauvaises créances	(170 852)	170 852
Transport et communications	58 879	115 932
Loyers	2 972	34 862
Perte sur aliénation d'immobilisations	—	11 582
Autres dépenses	4 700	7 961
	2 021 629	**2 286 176**

8. Service de la dette et participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour

	1988	1987
	$	$
Intérêts sur dette à long terme		
Gouvernement du Québec	18 653	2 324 645
Billet à terme et acceptation bancaire	4 751 486	2 780 553
	4 770 139	5 105 198
Participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour	289 574	293 114
Subvention du ministère des Affaires municipales	(47 250)	(47 250)
	5 012 463	**5 351 062**

9. Dépenses assumées par le gouvernement du Québec

	1988	1987
	$	$
Traitements, salaires et allocations	744 332	723 654
Intérêts sur dette à long terme		
Gouvernement du Québec	18 653	2 324 645
Billet à terme et acceptation bancaire	4 751 486	2 780 553
Fournitures et approvisionnement	488 658	410 906
Entretien et réparations	401 641	301 605
Services professionnels	220 281	230 998
Transport et communications	58 879	115 932
Loyers	2 972	34 862
Autres dépenses	4 700	7 836
	6 691 602	**6 930 991**

10. Engagements

Service de la dette de la Ville de Bécancour

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le gouvernement le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'aqueduc et d'égout desservant une partie de la Ville de Bécancour et le parc industriel.

La Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à deux réglements d'emprunts de la Ville de Bécancour, réduit des subventions versées par le ministère des Affaires municipales relativement à ces règlements et de certains autres revenus.

Évolution de l'exercice des emprunts sur obligations relatifs à cet engagement :

Émissions originales	Au 31 mars 1987	Versements de l'exercice			Au 31 mars 1988
		Montant	Intérêts	Capital	
$	$	$	$	$	$
1 000 000	82 000	6 970	6 970	—	82 000
1 478 000	1 319 000	187 028	168 028	19 000	1 300 000
672 000	608 000	64 650	56 650	8 000	600 000
450 000	220 900	30 926	30 926	—	220 900
3 600 000	**2 229 900**	**289 574**	**262 574**	**27 000**	**2 202 900**

Contrats relatifs à l'aménagement et aux installations du parc industriel

Les engagements de la Société envers des entrepreneurs pour des contrats octroyés, reliés aux travaux d'infrastructure non réalisés, s'élevaient à 4 125 766 $ au 31 mars 1988.

11. Éventualités

— Suite à un jugement de la Cour supérieure rendu le 24 août 1983, la Société a été condamnée à payer un montant de 912 823 $ avec intérêts, pour des travaux de dragage, suite à une réclamation d'un entrepreneur. Les intérêts courus au 31 mars 1988 s'élèvent à 336 119 $.

Le 12 septembre 1983, les membres du Conseil d'administration de la Société ont donné suite aux recommandations des conseillers juridiques et ont porté la cause en appel ; de ce fait aucun passif n'a été enregistré dans les livres de la Société au 31 mars 1988. Si la décision est maintenue, la réclamation sera alors comptabilisée.

— En février 1987, suite à une action intentée par un entrepreneur contre une compagnie chargée de l'aménagement portuaire, cette dernière a été autorisée à appeler en garantie la Société pour un montant de 846 890 $. Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de cette action en garantie. En conséquence, aucune provision pour perte éventuelle n'est comptabilisée.

— Une action en justice totalisant environ 113 000 $ a été intentée en 1980 contre la Société. Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de cette action ; en conséquence, aucune provision pour perte éventuelle n'est comptabilisée.

Les montants pouvant résulter du dénouement des éventualités mentionnées seront imputés aux immobilisations à la date de leur règlement.

S.P.I.C.Q. — Revenus

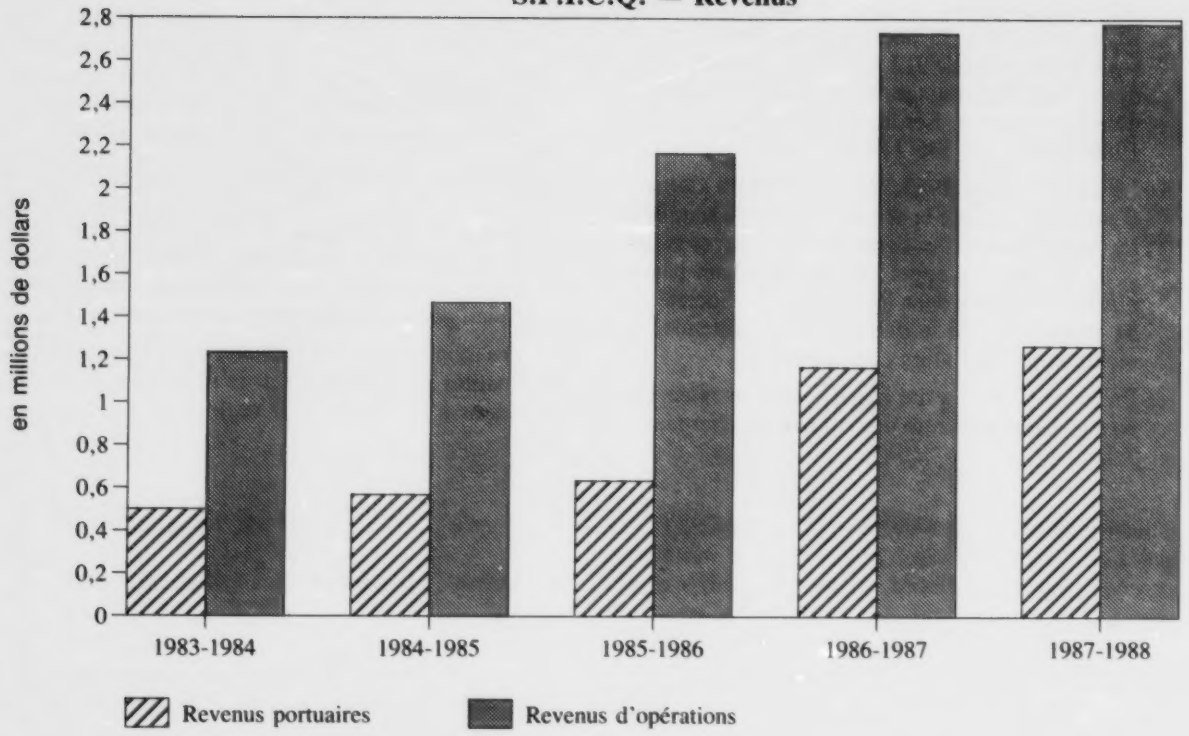

S.P.I.C.Q. — Revenus et dépenses d'opérations

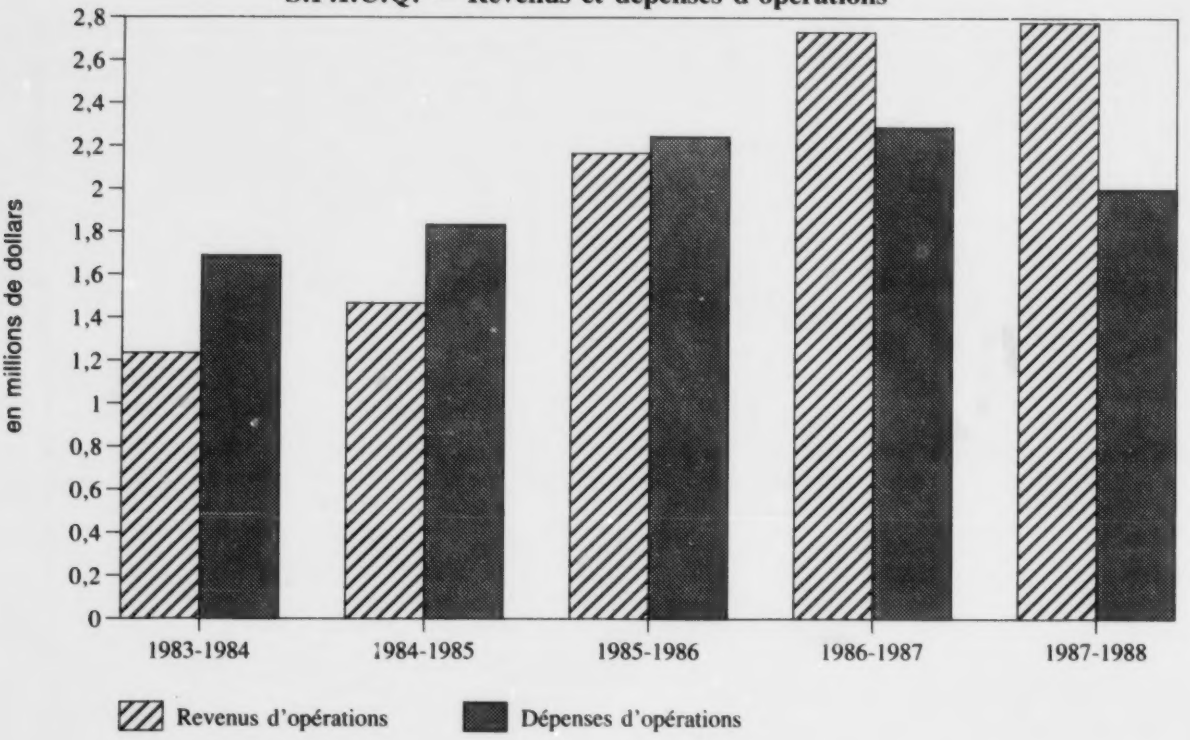

Composition typographique: Mono-Lino inc.

Achevé d'imprimer en novembre 1988
sur les presses de l'imprimerie
Héon & Nadeau ltée

Societe du parc industriel
du centre du Quebec